LOLF et SMR

L'expérimentation de la loi organique relative aux lois de finances dans les académies de Bordeaux et de Rennes et la Stratégie Ministérielle de Réforme

Les rapporteurs de l'inspection générale de l'éducation nationale chargés de faire un bilan de l'expérimentation de la LOLF dans les deux académies ont voulu faire croire que LOLF et Stratégie Ministérielle de Réforme n'étaient pas dirigées vers le même but : les suppressions d'emplois. De même que la décentralisation ressortait d'une autre logique et que les esprits des enseignants et des représentants syndicaux étaient dans la plus grande confusion.

Je vous livre les passages du rapport in extenso :

« Le message a été partiellement brouillé : l'expérimentation de la LOLF a croisé, en effet, sur son chemin, dans les deux académies, la mise en œuvre de la stratégie ministérielle de réforme (SMR) et l'application, pour les moyens du second degré, d'un plan de retour à l'équilibre. En raison d'une articulation insuffisante au niveau central, le développement simultané de ces trois processus a nui à la lisibilité de l'ensemble et a rendu complexe la compréhension des objectifs de chacune de ses composantes, dont certains sont convergents.

Une confusion s'est établie, selon plusieurs interlocuteurs rencontrés, entre les trois démarches : « elles ont été amalgamées » (un IA-DSDEN). Leurs effets respectifs ont fini par s'emmêler dans l'esprit de certains (partenaires syndicaux mais aussi cadres intermédiaires des services) qui en sont vite arrivés à la conclusion que tout était dirigé vers un seul but : les suppressions d'emplois. Pour eux, telle est apparue la visée première de la LOLF, alors que sa logique ne peut être ainsi réduite. Certes, elle est un instrument de maîtrise de la dépense publique et les gains de productivité dégagés n'y sont pas étrangers, mais elle est aussi un outil de réforme du management du système éducatif, notamment sur le plan pédagogique.

En outre, l'expérimentation de la loi organique a été parfois immédiatement mise en rapport avec la modification des lois de décentralisation. Les équipes de direction ont dû faire preuve de beaucoup de pédagogie pour faire comprendre que les deux dispositifs étaient indépendants, contrairement aux affirmations de représentants syndicaux. »

Comme dab les enseignants et plus encore les représentants syndicaux n'ont rien compris!

Je vous propose un petit tour par le ministère de la défense sur le site traitant du SMR :

Renforcement de l'articulation entre SMR et LOLF: Répartition des actions SMR au sein des programmes LOLF dans le souci de bien articuler l'ensemble SMR et LOLF, avec notamment l'objectif de placer les responsables de programme parmi les acteurs majeurs de la réforme.

Rendons visite à la **Commission des finances, de l'économie générale et du plan** présidée par M. Pierre Méhaignerie (compte rendu n°48 du 13 avril 2005), dès fois que les militaires n'aient rien compris!

Les SMR entrent en synergie avec la LOLF, qui fournit un cadre de travail aux administrations, la notion de performance se traduisant par la définition d'objectifs et d'indicateurs. Les SMR sont les projets précis permettant d'atteindre les objectifs de la LOLF... En définitive, sans les SMR, la LOLF serait souvent un simple artifice de présentation. Certaines actions illustrent bien la démarche : au ministère de l'Éducation nationale, la simplification des examens professionnels et des procédures de recrutement des enseignants du premier et du second degrés. les exercices de la LOLF et des SMR, qui concourent au même résultat - améliorer la performance de l'État -, doivent être parfaitement

articulés au fil du temps, ce qui suppose une collaboration totale entre les responsables de programme et les secrétaires généraux des ministères.

Le 21 janvier 2005 notre très regretté premier ministre d'alors, convoquant ses ministres et secrétaires d'Etat, précisait dans sa lettre :

« L'entrée en vigueur de la loi organique relative aux lois de finances (LOLF) rend nécessaire une réforme en profondeur de la procédure budgétaire, avec l'objectif de poursuivre la modernisation de l'Etat et l'assainissement de nos finances publiques..... Le ministre délégué au budget et à la réforme budgétaire et le secrétaire d'Etat à la réforme de l'Etat piloteront conjointement, dans le cadre des stratégies ministérielles de réforme (SMR) pour 2005, un exercice complémentaire portant sur le fonctionnement de l'Etat, en vue d'identifier des mesures permettant de dégager des gains de productivité. »

Pour finir, Jean-François Copé, **ministre délégué au Budget et à la réforme de l'État**, porte-parole du gouvernement, a présenté le 27 juillet 2005 en Conseil des ministres une communication sur la réforme de l'État :

Les SMR évolueront. Leur volet stratégique sera intégré dans les projets annuels de performance, prévus par la LOLF. Par ailleurs, la recherche de gains de productivité et les actions de transformation des administrations qui en découlaient seront au cœur des nouveaux audits.

Le rattachement de la réforme de l'État au ministère chargé du Budget permet la constitution de deux pôles : l'un chargé de la modernisation, l'autre du pilotage des finances publiques en régime LOLF.

Il est donc bien évident que toute relation entre décentralisation, LOLF et SMR ne pourrait être que fortuite ou indépendante de la volonté de nos gouvernants, et qu'une fois de plus enseignants et représentants syndicaux n'ont absolument rien compris malgré le déploiement de *pédagogie des équipes de direction des rectorats*.

d.bar